



Le jeudi 12 octobre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 6 octobre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), M. Xavier BASSELET (M. Stéphane DELANNOY), M. Riquier WILLOQUET (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), Mme Dong NGUYEN (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. le Maire)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-3-22

-----  
Intercommunalité

-----  
SIVU Relais Enfance

-----  
Participation complémentaire 2017

Rapport de M. le Maire,

Par arrêté préfectoral du 2 janvier 2017, le Syndicat intercommunal à vocation unique « Relais Enfance » a été créé entre les villes de Bondues, Bousbecque, Linselles et Wervicq-Sud.

Le Comité Syndical, lors de sa réunion du 2 février 2017, a voté son budget primitif 2017.

Le Syndicat Euralys, bien que dissous, n'a pas encore procédé à la liquidation de son actif et son passif si bien que le solde des crédits affectés au RAM dans ses comptes, qui devait revenir au SIVU, n'a pas encore été versé.

Cela oblige le SIVU à faire face à un manque de trésorerie notamment pour payer les salaires de ses agents jusqu'au vote de son budget primitif 2018.

Par conséquent, il est demandé de voter une ouverture de crédit exceptionnelle de 28 500 € correspondants à 5 mois de salaires soit pour :

- Bousbecque	8 151 €
- Bondues	8 151 €
- Linselles	8 151 €
- Wervicq-Sud	4 047 €

Il est entendu que la participation des communes au titre du budget 2018 tiendra compte des sommes déjà versées.

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

